



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 14 décembre 2022

ORDRE PUBLIC

Dispositif de sécurité dans l'Hérault pour le match de football France - Maroc

Afin de préserver le caractère festif et rassembleur de la demi-finale de la coupe du monde de football qui se déroulera ce soir entre la France et le Maroc, et de prévenir les éventuels troubles à l'ordre public, le préfet de l'Hérault Hugues Moutouh a décidé de prendre des mesures particulières de police.

Seront interdits par arrêté préfectoral*, sur l'ensemble du département de l'Hérault, à compter de ce mercredi 14 décembre (14h00) et jusqu'à demain jeudi 15 décembre (6h00) :

- Le transport et l'utilisation de produits explosifs, d'artifices de divertissement, de fumigènes et de pétards de toutes catégories ;
- Le transport de carburant, d'alcool ménager, et de tous produits inflammables en jerricans citernes ou récipients divers (à l'exception des professionnels justifiant d'une activité rendant nécessaire l'approvisionnement en carburants).

Les forces de sécurité intérieure départementale (police et gendarmerie) renforcées par les CRS seront mobilisées pour assurer le bon déroulement de cet évènement sportif.

* L'arrêté préfectoral peut être consulté en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/3WyI803>

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2